

Pays : Suède

Commission : Santé et éthique

Problématique : Pour un pacte éthique européen de la recherche sur le vivant, le génome et les modifications génétiques.

Au nord de l'Europe, entre la Norvège et la Finlande se trouve la Suède, pays membre de l'Union Européenne depuis 1995 et de l'espace Schengen depuis 2001. Monarchie parlementaire, le chef d'État est le monarque, actuellement Charles XVI Gustave et le chef de gouvernement est le premier ministre, actuellement Stefan Löfven. Depuis 2014, Löfven est à la tête du Parti social-démocrate en coalition avec les écologistes, un point de vue intéressant au niveau du débat sur les OGM (Organismes génétiquement modifiés). Dans cette commission de santé, se lève le débat pour un pacte éthique européen de la recherche sur le vivant, le génome et les modifications génétiques.

L'apparition d'une nouvelle discipline, le « génie génétique », liée aux découvertes de la génétique contemporaine, a considérablement modifié notre représentation du vivant. Les spécialistes d'éthique médicale s'interrogent sur les dangers que représente cette technicité excessive. De nouvelles questions se posent, concernant le clonage, la procréation médicalement assistée (la fécondation in vitro, l'insémination artificielle, le diagnostic préimplantatoire), les dons d'organes ou la manipulation du génome humain. Se posent également, dans une perspective différente, des questions relatives à la fin de la vie et sur le plan de l'environnement, des questions sur les OGM. Tous ces débats se trouvent désormais encadrés par une discipline elle aussi nouvelle, la bioéthique.

Dès 2016 sont autorisées en Suède les manipulations génétiques d'embryons humains. La Suède fait partie des pays avec la Chine et le Royaume-Uni qui ont approuvé ces expériences. Des chercheurs chinois et suédois ont utilisé la technique d'édition du gène CRISPR pour modifier le génome d'un embryon humain dans le but de le rendre résistant à l'infection par le VIH. Ils ont utilisé des embryons défectueux qui n'étaient pas viables pour les traitements de fertilité et les ont détruits après 3 jours. Un article d'édition sur l'embryon humain par une autre équipe chinoise publié en avril 2015 a déclenché un débat mondial sur l'éthique de telles expériences et a conduit à des appels à un moratoire sur la recherche.

Un sommet scientifique international a conclu en décembre 2015 que si les embryons modifiés génétiquement ne doivent pas être implantés dans l'utérus d'une femme pour établir une grossesse, la recherche fondamentale dans ce domaine doit se poursuivre. La Suède est défenseuse de la Protection des droits de l'homme et de la dignité de l'être humain à l'égard des applications de la biologie et de la médecine, (convention signée à Oviedo en 1997) mais donne feu vert pour de nouvelles expériences.

En conclusion, la Suède est d'accord pour un pacte éthique européen de la recherche sur le vivant, le génome et les modifications génétiques. Le pays est en faveur d'encadrer ces découvertes sur la génétiques par des lois protégeant les droits de l'homme et la dignité de l'être humain afin de contribuer à l'avancement scientifique tout en respectant l'éthique.